

Actualité juridique

Les ateliers des CRCC

Pour une mise en œuvre sécurisée des missions, il est essentiel de connaître et de comprendre l'actualité législative, réglementaire, jurisprudentielle et doctrinale intéressant la profession de commissaire aux comptes.

Millésime	2023-2024
Type	Présentiel
Durée	1h30
Prix	130,00 € HT Offert par la CRCC
Réf.	02.02ACT0059.22

Après un panorama de l'actualité législative et réglementaire intéressant directement le commissaire aux comptes et la présentation de l'édition 2022 de l'étude juridique sur la nomination et la cessation des fonctions de commissaire aux comptes (mission de certification des comptes), une sélection de réponses de la Commission des études juridiques vous sera présentée et commentée. Une revue de jurisprudence 2021-2022 mettra en évidence les points de vigilance dans l'exercice de la profession de commissaire aux comptes.

Vous êtes concernés

- Commissaire aux comptes
- Directeur de mission CAC
- Chef de mission CAC
- Collaborateur confirmé CAC
- Collaborateur débutant CAC

Objectifs professionnels

A l'issue de la formation, les participants pourront :

- Mettre en œuvre les nouveaux textes et la doctrine de la CNCC lors de leurs missions ou prestations

Actualité

- Être attentifs dans leur exercice professionnel aux points mis en exergue par la jurisprudence

Questions traitées

La formation s'articule autour des quatre thématiques suivantes :

- Edition 2022 de l'étude juridique nomination et cessation du commissaire aux comptes : les principales nouveautés résultant des textes légaux ou réglementaires et de la doctrine
- Les principaux nouveaux textes légaux et réglementaires intéressant le commissaire aux comptes
- Les principales réponses de la Commission des études juridiques à retenir
- Les points de vigilance pour le commissaire aux comptes au regard des décisions de justice récentes

Bénéfices pour les participants

Cette formation apporte un éclairage sur les principales nouveautés juridiques intervenues en 2022 et leurs impacts sur les missions du commissaire aux comptes, ce qui permettra aux participants notamment :

- De mettre en œuvre les conséquences sur les missions et prestations des nouveautés en matière juridique
- De sécuriser l'exercice professionnel grâce à la maîtrise de la doctrine de la CNCC
- D'organiser leurs missions avec une meilleure efficacité

Pré-requis

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Informations particulières

- Cette formation est une déclinaison d'un atelier des Assises 2022

Actualité

- Pour toute question relative aux modalités de suivi de la formation par des personnes en situation de handicap, merci de contacter l'organisateur de la session

Moyens pédagogiques et d'encadrement

- Le support pédagogique, composé d'un diaporama, est conçu avec le plus grand soin et est sous format dématérialisé, accessible après la session dans l'onglet « mes sessions » de l'espace personnel des participants (espaces.jinius.fr). Il permet aux participants de pouvoir revenir ultérieurement sur les thèmes abordés pendant la formation
- CNCC Formation apporte également le plus grand soin à l'élaboration et à la mise en œuvre des formations proposées :
 1. Les méthodes pédagogiques assurent aux participants une véritable progression des savoirs & savoir-faire
 2. Les formateurs sont rigoureusement sélectionnés : ce sont des professionnels, reconnus pour leur maîtrise technique, exerçant personnellement des missions de commissariat aux comptes ce qui leur permet une approche très pratique des sujets traités.
- A l'issue de la formation, le participant devra se rendre dans l'onglet « sessions terminées » de son espace personnel (espaces.jinius.fr) pour :
 1. Evaluer l'acquisition de ses connaissances à partir d'un questionnaire à choix unique de 5 affirmations. Les connaissances seront considérées comme acquises à partir de 4 bonnes réponses sur 5. Ce test est disponible pendant 8 jours calendaires
 2. Télécharger son attestation de fin de formation, sous réserve d'avoir été présent
 3. Remplir un questionnaire d'appréciation sur la qualité de la formation. Les réponses reçues font l'objet d'une analyse attentive permettant à CNCC FORMATION d'améliorer la qualité des formations dispensées
 4. Accéder au support pédagogique